



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

Validé le 21 février 2026

Date : 10 janvier 2026

Lieu : Hôtel Ibis Styles Strasbourg Nord Palais des Congrès, 6 Avenue Pierre Mendès France – 67300 Schiltigheim

Président de séance : M. Hassane SADOK

Secrétaire de séance : M. David Robert

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 11h par le Président, M. Hassane SADOK, qui souhaite la bienvenue aux membres présents en présentiel et en visioconférence.

2. Présents et absents

2.1 Liste d'émargement

N°	NOM	PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PARTICIPATION
1	Alaphilippe	Souleyman	Membre	HNF	en Visio
2	Bellahcene	Karim	Membre	Homme	Présent
3	Bernard	Philippe	Membre	Homme	Présent
4	Brouland	Jean-Dominique.	Membre	Homme	en Visio
5	Chaize	Marine	Membre	Femme	en Visio
6	Cochet	Maryline	Membre	Femme	en Visio
7	Coulon	Maggy	Membre	Femme	Présente
8	Courtens	Karine	Membre	Homme	Présente
9	Dagci	Cengiz	Membre	Homme	Pouvoir K. BELLAHCENE
10	Felicite	Sophie	Membre	Femme	Présente
11	Forca	Sybille	Membre	Femme	Excusée
12	Gentil	Pascal	Membre	Homme	Présent
13	Guet	Karim	Membre	Homme	en Visio
14	Komou Samo	Eric	Membre	Enseignant/H	en Visio
15	Kong	Bopha	Membre	Handi Tkd	Excusé
16	Lamine	Karima	Membre	Arbitre/F	Pouvoir H. Sadok
17	Larabi	Rafika	Membre	Femme	Présente
18	Laudren	Bruno	Membre	DA/M	en Visio
19	Luron	Isabelle	Membre	DA/F	en Visio
20	Mahaoui	Karim	Membre	Homme	en Visio
21	Marchadier	Léa	Membre	Femme	Présente
22	Neu	Julie	Membre	Enseignant/F	
23	Odjo	Denis	Membre	Arbitre/M	Présent

N°	NOM	PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PARTICIPATION
24	Rattier	Pascale	Membre	Handi Tkd/F	Présente
25	Robert	David	Membre	Homme	Présent
26	Sadok	Hassane	Président	Homme	Présent
27	Vander-Zwalm	Estelle	Membre	HNF	Présente
28	Viglione	Claude	Membre	DA/H	Présent
29	Zampi	Joelle	Membre	DA/F	en Visio

2.2 Liste des invités présents

N°	NOM	PRÉNOM	FONCTION
1	Rosso	Patrick	Membre permanent Avec voix consultative
2	Pauline	Filet	Directrice de la communication

3. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 22 novembre 2025

Le procès-verbal du Comité Directeur du 22 novembre 2025 sera soumis au vote au prochain comité directeur.

4. Budgets et finances (voir fichier joint)

4.1 Atterrissage budgétaire 2025

Présentation de l'état des comptes provisoire au 31 décembre 2025

La Vice-Présidente en charge des Finances présente le compte d'exploitation provisoire réalisé au 31 décembre 2025 :

Total des charges : 4 594 515 €

Total des produits : 4 492 810 €

Résultat comptable 2025 : - 101 705 €

Le comité directeur prend acte de l'atterrissage budgétaire 2025.

4.2 Adoption du budget prévisionnel 2026

Le Vice-Président présente le budget prévisionnel 2026 qui comprend le budget du Grand Prix d'Octobre 2026:

Total des charges : 5 344 582 €

Total des produits : 5 344 582 €

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité par le comité directeur.

4.3 Adoption du budget prévisionnel 2027

Le budget prévisionnel 2027 qui comprend le budget du Grand Prix de septembre 2027 est présenté. :

Total des charges : 5 344 582 €

Total des produits : 5 344 582 €

Le budget prévisionnel 2027 est adopté à l'unanimité par le comité directeur.

4.4 Information sur le budget prévisionnel 2028

Le budget prévisionnel 2028 est présenté à titre informatif :

Total des charges : 4 186 000 €

Total des produits : 4 186 000 €

Le comité directeur prend acte de cette présentation.

5. Tarifs fédéraux

Le comité directeur valide les mêmes tarifs fédéraux en ce qui concerne les licences et les affiliations pour la saison 2026/2027.

6. Certificat médical – clarification réglementaire

Le comité directeur acte les clarifications réglementaires concernant le certificat médical : tous les certificats médicaux doivent spécifier "pratique du taekwondo et des disciplines associées". Les types de pratique (exemple : Body taekwondo) ne sont pas suffisants.

Le Comité Directeur valide l'ajout dans les Statuts de la FFTDA, le terme "disciplines associées" pour les certificats médicaux.

7. Formation

7.1 Création d'un nouveau diplôme : Attestation Body Taekwondo

Le comité directeur valide la création d'un nouveau diplôme : l'Attestation Body Taekwondo.

7.2 Révision des tarifs formation 2026-2027

Le comité directeur adopte la révision des tarifs de formation pour 2026-2027 (voir le document ci-joint)

8. Juridique

8.1 Proposition de Statut Type Club

la proposition de modification des statuts type « club » sera examiné lors du prochain comité directeur.

8.2 Commission de travail sur les statuts

Le comité directeur acte la création d'une commission de travail sur les statuts et règlements intérieurs fédéraux :

- Sybille Forca
 - Michel Giraud
 - Jean-Marc Husson
 - Francis Serrano
 - Clémence Furic
-

9. Hapkido

Informations sur la structuration des filières (arbitrage compétition combat et juges compétition technique).

Le comité directeur prend acte des avancées concernant la structuration de l'Hapkido.

10. Éthique

10.1 Obligations statutaires et gouvernance

Le comité directeur prend acte des obligations statutaires en matière d'éthique et de gouvernance.

10.2 Rapport annuel 2025

Le rapport annuel « Plan de prévention des violences 2025 » de la commission d'éthique est présenté au comité directeur (voir document-ci-joint).

10.3 Nomination de nouveaux membres de la commission d'éthique.

Le comité directeur valide la nomination de nouveaux membres au sein de la commission d'éthique : M. Jean FOURNIER (Licencié Ligue PACA) - Mme. Marie LUCCIONI (Licenciée Ligue Corse) - Mme. Nadège JOLY (Licenciée Ligue Guyane) - M. Grégory CANO (Ligue Nouvelle-Aquitaine)

11. Dan – Attribution d'une ceinture noire honorifique

Le comité directeur valide à l'unanimité l'attribution d'une ceinture noire honorifique à M. Nicolas BERETTI, en raison de sa situation médicale.

12. Avancement du projet de l'Institut Français du Taekwondo (IFT)

Le Président fait un point sur l'avancement du projet de l'Institut Français du Taekwondo en Île-de-France. Les demandes suivantes de subvention qui ont été faites, sont :

Région Ile de France	1 200 000€
Agence Nationale du Sport	1 200 000€
Grande Metropole de Paris	750 000€
Département du Val de Marne	400 000€

Le notaire choisi, Maître Alban Gratadeix, est le même que celui intervenant pour la Ville de Joinville-le-Pont.

Pour des raisons d'efficacité et de cohérence, le cabinet d'architectes « OPYAPOCK Architectes » est retenu. Ce cabinet a également été choisi pour la conception et la réalisation du Complexe Sportif qui sera implanté face à l'IFT.

Le Président informe le Comité Directeur de la proposition formulée par la Municipalité de Joinville-le-Pont concernant l'achat du terrain de Joinville-le-Pont au prix de 150 000 euros en lieu et place du bail emphytéotique. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le comité directeur valide l'avancement de ce projet stratégique.

14. Clôture de la séance

La séance est levée à 13h00.

Fait à Schiltigheim, le 10 janvier 2026.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

M. Hassane SADOK

David ROBERT



**Fédération Française de
Taekwondo
et Disciplines Associées**
11, Rue Saint Maximin 69003 LYON
www.ifta.fr - Tél : 04 37 56 14 14
Siret : 40066033800031





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Comité Directeur du 10 janvier 2026

Présentation des comptes



- Etat et évolution licences et clubs.
- Etat des comptes provisoire au 31 décembre 2025.
- Dépenses non budgétées.
- Budget prévisionnel 2026, présenté lors de la dernière AG
- Budget prévisionnel 2026 non équilibré en analytique.
- Budget prévisionnel 2027.
- Budget prévisionnel 2028.

Évolution des clubs et des licences

Période du 1^{er} septembre N au 31 août N+1



Saisons sportives	Licences
Saison 2020/2021	30 184
Saison 2021/2022	42 117
Saison 2022/2023	50 070
Saison 2023/2024	51 989
Saison 2024/2025	53 548

Évolution des clubs et des licences



Période du 01/09 au 31/12	Clubs	Licences
Saison 2020/2021	760	23 009
Saison 2021/2022	757	33 423
Saison 2022/2023	804	40 818
Saison 2023/2024	829	41 499
Saison 2024/2025	849	44 308
Saison en cours 2025/2026 Arrêtée au 31/12/2025	829	40 272

Réalisé des CHARGES 2025



DESIGNATION	MONTANT
ACHATS	247 742€
SERVICES EXTERIEURS	425 714€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 271 020€
IMPOTS ET TAXES	95 035€
CHARGES DE PERSONNEL	1 047 600€
RETROCESSIONS	447 971€
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000€
DOTATIONS	29 433€
PROVISION JO LOS ANGELES	25 000€
TOTAL	4 594 515€

Réalisé des PRODUITS 2025



DESIGNATION	MONTANT
AUTRES PRODUITS ACTIVITEES	126 404€
SUBVENTIONS	1 816 796€
LICENCES ET COTISATIONS	2 119 861€
FORMATIONS	341 965€
INTERETS	20 758€
RBT CHARGES PERSONNEL	67 026€
TOTAL	4 492 810€

Budget, et réalisé provisoire au 31 décembre 2025



Désignation	Budget	Réalisé au 31/12/2025
Total des charges	4 049 164€	4 594 515€
Total des produits	4 049 164€	4 492 810€
Résultat comptable		- 101 705€

Dépenses non budgétées : 2025



Primes versées aux athlètes : 129 250€
Provision primes JO Paris : 80 000€
Dépenses supplémentaires : 49 250€

Don exceptionnel : 5 000€

Open Nouvelle Aquitaine : 15 000€
Ligue Centre, Compétition à Chartres : 20 000€

Achat de tenues pour les arbitres : 21 760€
Achat de tenues pour les athlètes : 20 392€

Total des dépenses exceptionnelles : 131 402€

Avenants reçus : 2025



Agence Nationale du Sport, achat de matériel : 96 000€

Agence Nationale du Sport, PPI : 20 000€

Agence Nationale du Sport, actions sportives : 100 000€

Agence Nationale du Sport, soutien aux entraineurs et staffs : 25 000€

Soit un montant total : 241 000€

Projet de budget prévisionnel : 2026

AG / 2025



Désignation	Montant	Désignation	Montant
ACHATS	110 200€	REFACTURATIONS	708 000€
SERVICES EXTERIEURS	304 617€	SUBVENTIONS	1 840 000€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 148 868€	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 457 285€
IMPOTS ET TAXES	79 794€	INTERETS	4 000€
CHARGES DE PERSONNEL	929 088€		
RETROCESSIONS	376 000€		
DOTATIONS	60 900€		
TOTAL DES CHARGES	5 009 285€	TOTAL DES PRODUITS	5 009 285€

Projet de budget prévisionnel : 2026

Nouvelle version non équilibrée en analytique

Désignation	Montant	Désignation	Montant
ACHATS	186 170€	REFACTURATIONS	639 045€
SERVICES EXTERIEURS	416 456€	SUBVENTIONS	2 024 100€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 115 500€	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 677 437€
IMPOTS ET TAXES	108 268€	INTERETS	4 000€
CHARGES DE PERSONNEL	971 728€		
RETROCESSIONS	531 000€		
DOTATIONS	15 460€		
TOTAL DES CHARGES	5 344 582€	TOTAL DES PRODUITS	5 344 582€

Projet de budget prévisionnel : 2027

Nouvelle version



Désignation	Montant	Désignation	Montant
ACHATS	186 170€	REFACTURATIONS	639 045€
SERVICES EXTERIEURS	416 456€	SUBVENTIONS	2 024 100€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 115 500€	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 677 437€
IMPOTS ET TAXES	108 268€	INTERETS	4 000€
CHARGES DE PERSONNEL	971 728€		
RETROCESSIONS	531 000€		
DOTATIONS	15 460€		
TOTAL DES CHARGES	5 344 582€	TOTAL DES PRODUITS	5 344 582€

Projet de budget prévisionnel : 2028



Désignation	Montant	Désignation	Montant
ACHATS	270 600€	REFACTURATIONS	160 000€
SERVICES EXTERIEURS	376 410€	SUBVENTIONS	1 576 600€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 028 400€	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 429 400€
IMPOTS ET TAXES	81 350€	INTERETS	20 000€
CHARGES DE PERSONNEL	981 240€		€
RETROCESSIONS	429 000€		
DOTATIONS	19 000€		
TOTAL DES CHARGES	4 186 000€	TOTAL DES PRODUITS	4 186 000€

TARIF FORMATION

Diplômes	Nb de journées	Régime	Tarifs appliqués en 2025/2026	Proposition Tarifs 2026-2027	Commentaires
DAC	2 jours	EXT	50 €	60 €	+10€
DIF	7 jours ou 4 WE	EXT	210 €	350 €	base de 350€ en EXT
		DP	280 €	420 €	
		PC	500 €	640 €	
CQP Module 1	7 jours ou 4 WE (= DIF)	EXT	210 €	350 €	Parcours CQP complet: Ext: 1800 € DP: 1990 € PC: 2470 €
		DP	280 €	420 €	
		PC	500 €	640 €	
CQP Module 2 (+ suivi stagiaire/tuteur)	5 jours	EXT	150 €	580 €	
		DP	200 €	630 €	
		PC	360 €	790 €	
CQP Module 3 (et certifications)	7 jours	EXT	400 €	780 €	
		DP	480 €	850 €	
		PC	700 €	950 €	
CQP Module FOAD	25h	-	50 €	90 €	
QF body taekwondo	2 jours	EXT	100 €	120 €	+ 20 €
		DP	120 €	140 €	
		PC	160 €	180 €	
QF entraîneur combat	3 jours	EXT	140 €	160 €	+ 20 €
		DP	170 €	190 €	
		PC	240 €	260 €	
QF Personne en situation de handicap	3 jours	EXT	140 €	160 €	+ 20 €
		DP	170 €	190 €	
		PC	240 €	260 €	

RAPPORT ANNUEL 2025 - PLAN PRÉVENTION DES VIOLENCES

DIRECTION ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ ET POLITIQUES DE PRÉVENTION



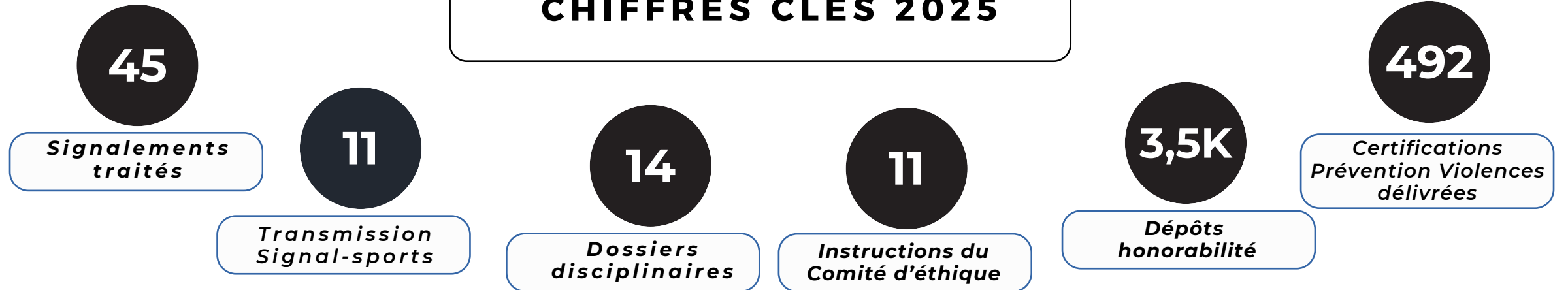
L'année 2025 constitue la première année de mise en œuvre du Plan fédéral de Prévention des Violences 2025-2029 (PPV).

La Fédération réaffirme son engagement à garantir un environnement sportif sécurisé et respectueux, en s'appuyant sur une organisation structurée associant :

- la Direction Éthique, Intégrité et Politiques de Prévention (DEIPP),
- la Direction Technique Nationale (DTN),
- le Service juridique,
- le Comité d'éthique,
- les Commissions disciplinaires.

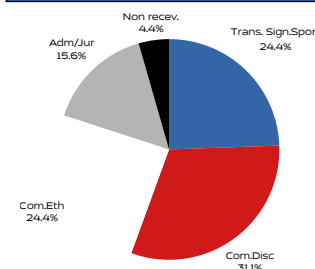
Ce rapport présente une synthèse des actions menées, des signalements traités et des priorités identifiées pour l'année suivante.

CHIFFRES CLÉS 2025



ORIENTATION DES DOSSIERS

Orientation	Nb de dossiers
Transmission signal sport	11
Commission de discipline	14
Instruction comité d'éthique	11
Traitement interne (juridique ; DEIPP)	7
Non recevabilité	2
TOTAL	45



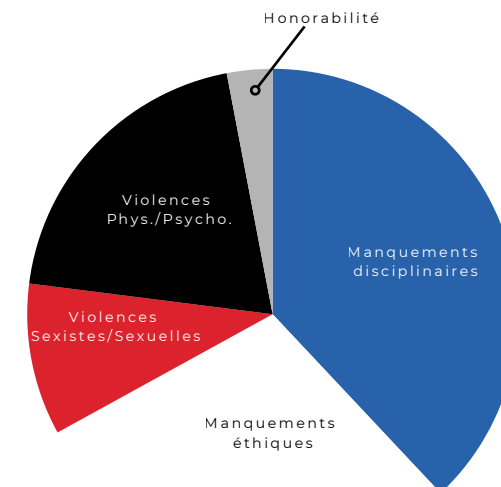
Analyse:

La montée en charge du portail et l'amélioration de la culture du signalement favorisent une orientation plus rapide et structurée vers les dispositifs adaptés.



TYPOLOGIE DES SIGNALEMENTS

Typologie des signalements	%
Manquements disciplinaires	38%
Manquements éthiques	29%
Violences Physiques/Psychologiques	20%
Violences Sexistes/Sexuelles	10%
Honorabilité	3%
Discriminations	0%



Analyse:

Les cas les plus fréquents concernent des conflits interpersonnels, des non-conformités réglementaires ou des difficultés organisationnelles au sein des clubs. Les violences physiques/psychologiques et les violences sexistes/sexuelles restent présentes et nécessitent une vigilance constante.



DÉLAIS DE TRAITEMENTS

Transmission Signal Sport (situations graves)	1 jour
Traitement interne (juridique, DEIPP)	7 jours
Instruction du Comité d'éthique	6 semaines
Commissions disciplinaires	10 semaines

Analyse:

Les délais pour les situations urgentes sont respectés. Les délais plus longs en commission disciplinaire sont cohérents avec les contraintes réglementaires de convocation.

RAPPORT ANNUEL 2025 - PLAN PRÉVENTION DES VIOLENCES

DIRECTION ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ ET POLITIQUES DE PRÉVENTION



ACTIONS 2025



FORMATION ET PRÉVENTION

En 2025, la FFTDA a délivré **492 certifications en ligne** via la plateforme sport responsable pour le module "**prévention des violences**":

- 315 stagiaires en formation (DIF, CQP, DEJEPS, DESJEPS)
- 118 dirigeants membres des Equipes Techniques Régionales ou Départementales
- 59 coaches nationaux (soit 30% en 2025 et 60% en 2024 - durée de validité 2 saisons sportives)

En complément, le module de prévention des violences grand public **#tousconcernés** compte **419 inscriptions**.

Les sessions de sensibilisation ont principalement concerné le public des jeunes sportifs inscrits dans le Programme d'Accession Haut Niveau (PAHN4: 95 bénéficiaires) et les pensionnaires des Pôles France (55 bénéficiaires)

La restructuration de la direction sportive n'a pas permis de sensibiliser le public des arbitres et juges nationaux de Dans comme prévu dans le PPV.



ACTIONS DE COMMUNICATION

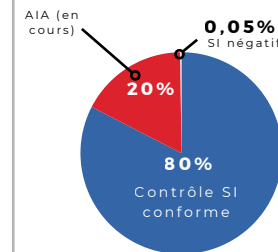
- Mise à jour des pages Déontologie et Signalement ✓
- Diffusion du Kit clubs - Prévention des Violences ✓
- Lancement du Portail fédéral de Signalement - **avril 25**
- Campagne nationale Prévention des Violences - **juin 25**
- Campagne Contrôle d'honorabilité - **septembre 25**
- Campagne affichage obligatoire - **octobre 25**

Les campagnes successives ont permis d'augmenter la visibilité du PPV, notamment auprès des clubs, des licenciés et des cadres techniques.



CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

Le nouveau logiciel de licence Exalto a permis à la fédération de se mettre en conformité au regard des exigences en matière de contrôle d'honorabilité des dirigeants, enseignants, juges et arbitres. On compte une augmentation de **+ 1000%** de fichiers déposés par rapport à 2024; **80%** des personnes soumises au contrôle d'honorabilité ont été vérifiées.



Nombre de dossiers déposés	3578
Nombre d'AIA (en traitement)	748
Nombre de contrôle négatifs	2

La charge du traitement des AIA constitue l'un des principaux points de vigilance 2026.

POINTS FORTS 2025

1. **PORTAIL EN LIGNE**
2. **STRUCTURATION DEIPP**
3. **CELLULE DE TRAITEMENT**
4. **MISE EN PLACE DES PROCÉDURES**
5. **FORMATION DES DIRIGEANTS (ETR/ETD)**

PRIORITES 2026

1. **GESTION DES AIA**
2. **FORMATION DES JUGES DE DANS ET ARBITRES**
3. **REPORTING HARMONISÉ**
4. **CAMPAGNE ÉTHIQUE**
5. **OPTIMISATION DÉLAIS DISCIPLINAIRES**



SUIVI DISCIPLINAIRE ET ÉTHIQUE

Le **Comité d'éthique**, installé en janvier 2025, s'est réuni chaque mois pour structurer son fonctionnement, analyser les signalements et harmoniser les pratiques d'orientation. Au total, il a instruit **11 dossiers**, portant principalement sur :

- des conflits interpersonnels au sein de clubs,
- des dysfonctionnements d'organisation ou de gouvernance,
- des comportements inappropriés ne relevant pas du disciplinaire.

La **Commission de discipline**, restructurée à l'été 2025, a traité **6 affaires** concernant des manquements réglementaires graves et **8 sont en cours de traitement (7 CFD1; 1 CFD2)**. La nomination du président de la Commission d'appel en novembre vient renforcer la seconde instance, bien qu'un dossier n'ait pu être traité dans les délais.